

**Zeitschrift:** La vie musicale : revue bimensuelle de la musique suisse et étrangère  
**Herausgeber:** Association des musiciens suisses  
**Band:** 8 (1914)  
**Heft:** 1

**Rubrik:** Association des musiciens suisses

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Association des Musiciens suisses

La correspondance adressée au Comité de l'A. M. S. par un certain nombre de membres de l'Association, fait supposer que le but et l'organisation de la prochaine réunion à l'Exposition de Berne, en 1914, échappent à beaucoup d'entre eux.

Le Comité, désireux de les renseigner, m'a prié de faire paraître dans les organes de l'A. M. S. quelques explications que voici :

Normalement, en 1914, l'A. M. S. devait organiser une réunion sans orchestre. Mais, cette même année aura lieu l'Exposition nationale à Berne.

Le Comité a préféré renoncer à cette réunion, qui n'offre guère d'avantages spéciaux aux compositeurs, pour participer à l'Exposition par un festival rétrospectif où les œuvres saillantes du dernier quart de siècle seront groupées en quatre concerts et présentées au public par nos meilleurs exécutants.

Si l'artiste créateur a pour but de produire, encore a-t-il avantage à s'arrêter de temps en temps pour embrasser dans son ensemble le travail accompli. Le public, lui, y trouve intérêt et, quant à l'Exposition, elle y gagnera peut-être un fleuron de plus, fleuron qui manquait à la couronne de ses aînées.

Le « Cäcilienverein » et la « Liedertafel » de Berne se sont chargés de l'organisation de cette fête rétrospective et le Comité en a composé le programme avec autant de soin que de peine, car la tâche n'était pas facile.

Résumer l'activité musicale d'une nation en une sélection d'œuvres qui doivent tenir dans le cadre de quatre concerts, tout en représentant toutes les tendances et tous les genres est, en soi, une tâche ardue. Quand celle-ci se complique de circonstances extérieures ou locales dont il faut tenir compte, comme dans le cas présent, la manifestation qu'elle a en vue, risque de dégénérer et si, en outre, chacun veut encore faire prévaloir des idées personnelles, elle ne peut aboutir qu'à des compromis de tous genres et à un vaste pot-pourri.

C'est là ce que le Comité a voulu éviter à tout prix, en réservant son indépendance et en élaborant ce programme sans consulter les compositeurs. Dès lors quelques-uns de ceux qui y figurent, trouvent que l'œuvre choisie n'est pas celle qu'ils eussent choisie eux-mêmes et nous adressent toutes sortes de propositions. L'un nous demande de remplacer son œuvre de musique de chambre par une symphonie; l'autre voudrait que l'on jouât son quatuor en place de son concerto; un troisième trouve qu'on n'a pas tenu compte de ses travaux comme « Liedercomponist », etc., etc... Et puis, surtout, plusieurs de ces messieurs professent un dédain — injustifié à nos yeux — pour leurs œuvres de jadis et une admiration — exagérée à notre avis — pour leurs derniers ouvrages.

Je ne prétends pas que nous ayons raison et qu'eux aient tort; je dis seulement que si nous voulons, cette fois-ci, jeter un regard sur le passé, nous ne pouvons pas y placer des nouveautés et des premières auditions.

C'est là une décision de principe que le Comité a, du reste, prise avant l'élaboration du programme.

Quant aux autres propositions, il s'est vu obligé de les écarter toutes, soit faute de place, soit parce que les œuvres proposées ne pouvaient pas remplacer au programme celles qui y figuraient.

Je prie donc les compositeurs de laisser agir le Comité en toute indépendance, cette fois-ci ; l'année prochaine, ils auront leur revanche.

*Le Président :*  
EDMOND RÖTHLISBERGER.



## Ce que quelques musiciens pensent de la diffusion de „Parsifal“

---

*Parsifal* n'est plus l'apanage exclusif du « temple sur la colline » de Bayreuth. Les Opéras de Paris, de Berlin, de Madrid, de Rome, de Bologne viennent de monter ce drame mystique, et bientôt l'exécuteront tous les grands théâtres lyriques.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1914, en effet, l'œuvre de Wagner est tombé dans le domaine public.

Malgré le vœu formel de son auteur — qui avait demandé que cette pièce restât le privilège de la scène qu'il avait fondée — malgré les protestations et pétitions d'une ligue d'artistes allemands, *Parsifal*, dont les concerts symphoniques jouaient d'importants fragments depuis longtemps déjà, sera représenté intégralement et diffusé dans le monde entier.

Nous avons demandé à quelques-uns des plus réputés compositeurs de l'école française contemporaine ce qu'ils pensaient de la « décentralisation » qui sera faite de cet ouvrage, contre la volonté du maître allemand. Voici quelles sont leurs opinions :

**M. Gabriel Fauré.** — *On eût dû respecter le désir du grand disparu; nul hommage n'eût été plus digne de son génie.*

**M. Claude Debussy.** — *Parsifal a été conçu pour le cadre spécial du théâtre de Bayreuth qui est un peu le Lourdes de la musique. Il fallait l'y maintenir et l'on eut tort d'enfreindre la volonté d'un mort.*

**M. Xavier Leroux.** — *L'œuvre d'art ne doit pas être placée dans un herbier que, seuls, de rares collectionneurs ont le loisir d'admirer; elle appartient à tous. Les dilettantes qui ne peuvent aller à Bayreuth connaîtront le miracle de Parsifal. C'est tant mieux.*

**M. Camille Erlanger.** — *Rien n'est plus sacré qu'un testament. L'on n'avait pas le droit de transgresser le vœu de Wagner. En outre, bien que Parsifal soit, à l'Opéra de Paris, réalisé de façon remarquable et dirigé avec le plus souple talent par M. Messager, cette œuvre ne sera pas écoutée avec le recueillement candide qui lui est indispensable.*